



**Arbois**  
JURA

## DECISION 22/25

Ville d'Arbois  
Tél : 03 84 66 55 55  
Mail : [mairie@arbois.fr](mailto:mairie@arbois.fr)  
[www.arbois.fr](http://www.arbois.fr)

**Objet :** Mission de maîtrise d'œuvre – Restauration monument aux morts

La Maire de la Ville d'Arbois,

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 04 mars 2024, délégrant à Mme la Maire toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Considérant la nécessité de restaurer le monument aux morts, monument classé,

### DECIDE

De retenir l'offre de mission de maîtrise d'œuvre de GABRIELA GUZMAN – Architecte du patrimoine – 7 rue Morand – 25000 BESANCON - pour un montant de 12 0000€ HT, soit 14 4000€ TTC

Arbois, le 12 juin 2025

La Maire,



  
Valérie DEPIERRE